

Postes et télécommunications

Quand La Poste fait de la concurrence aux caisses de retraite

mardi, 22 août 2017



Depuis mai dernier, La Poste, pour renflouer ses caisses, a lancé un nouveau service qui fait polémique : veiller sur mes parents. Contre 19,90 euros par mois, un particulier peut s'assurer que le facteur, quatre fois par semaine, veillera sur ses proches âgés, en passant une dizaine de minutes en sa compagnie.

Veiller sur mes parentsTM

Avec Veiller sur mes parents, le facteur rend des visites régulières à vos parents âgés : des passages 1, 2, 4 ou 6 fois par semaine, un service de téléassistance 24/24, 7j/7.

OFFRE DE LANCEMENT

À partir de **19,90 €TM** par mois

[Découvrir en vidéo](#) [Souscrire en ligne](#)

Pour plus d'informations appelez-nous au **01 41 85 97 91** Service gratuit + prix appel

Pour la FAPT-CGT, avec la création de ce nouveau service, la Poste se met directement en concurrence avec les caisses de retraite. La poste, se servant de la proximité entre les facteurs et ses clients, tente de faire du chiffre en proposant des prestations relativement élevées eu égard au niveau de service, dénonce la FAPT.

Pour le syndicat, le but est clair : c'est une concurrence sauvage et agressive avec les entreprises de service à la personne, voire les organismes de retraite, et l'abandon progressif du cœur de métier de la distribution de courrier. « C'est un véritable combat à mort contre la notion même de service public ! »

Pour la CGT, les facteurs doivent répondre à un impératif de proximité mais la veille de personnes dépendantes doit être le fait de services médicalisés et formés à cette pratique.

« L'avenir du métier de facteur a du sens. Distribuer le courrier induit le contact avec l'utilisateur et malgré les tentatives de la direction du groupe, rien ne pourra changer cela. La mobilisation de toutes les postières et de tous les postiers peut faire regagner ses lettres de noblesse à nos métiers. »

[La FAPT appelle pour cela tous les salariés à rejoindre la mobilisation lancée le 12 septembre contre la Loi Travail XXL, mais aussi pour la défense de ces enjeux de société.](#)